Image not found or type unknown

Héritage d'un terrain à bâtir inaccessible

Par **andante**, le **18/04/2014** à **17:07**

Bonjour,
L'héritage de mes parents se composait de 2 lots dans lesquels devait se trouver au moins un terrain à bâtir.
Celui de la partie adverse se trouve proche d'un groupe de
maisons. Il profitera de tous les équipements nécessaires
(eau, edf, assainissement.
N'étant pas sur place, je viens de découvrir le terrain qui
m'a été attribué. Il est inaccessible car en friche depuis plus de 40 ans; en plus de cela une ancienne carrière s'en
est servi comme zone de stockage de remblai.
L'avocat qui me représentait était lui-même convaincu que
cette attribution, proche d'un village était une excellente affaire.
J'ai manifestement été lésée. Que puis-je faire pour faire
valoir mes droits ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés